

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

28 Novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J-M. PALINIEWICZ, J. DAZIN, Michèle GALLET, V. KRYK, M. GRENIER, P. GUINOT, Y. DUMAS, A. NEUSSER

Absents : M. FOURNIER, D. GANNE, C. TOWNSEND

Absents excusés: M. LAPTEVA, M. CHALENDAR, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, H. GRANGE

Procurations: H. GRANGE à G. MASRARI, O. GUICHARD à M-C. ROCH, R. OTZENBERGER à C. BIOLAY, M. CHALENDAR à A. NEUSSER

Secrétaire de séance : W. DELAVENNE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative.

22. Éclairage public – Validation du plan de financement SIEA – Rue du Père Adam

En 2009, suite à la construction du Quartier du Père Adam, sous Maîtrise d'Ouvrage de la SEMCODA, la commune a intégré dans le domaine public, les voiries et les réseaux de la nouvelle voie créée.

La voie comporte 58 points lumineux répartis comme suit :

- 21 candélabres
- 24 bornes d'éclairage des cheminements piétons le long des trottoirs
- 13 bornes d'éclairage des cheminements piétons en domaine privé (EHPAD)

Les bornes d'éclairage basses sont très souvent en défaut électrique, et nécessitent de nombreuses interventions de maintenance. Lors de ces défauts, étant donné la configuration du réseau, l'ensemble du quartier est impacté.

Ainsi la commune a sollicité le SIEA afin de réaliser une étude APS pour :

- Optimiser le réseau d'éclairage de la rue du Père Adam
- Remplacer certaines bornes par des candélabres
- Séparer les équipements privés du réseau public

Le SIEA a donc réalisé une étude d'avant-projet sommaire (APS). Le montant total des travaux est de 30 000 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de 18 225.28 euros nets.

Suite à la validation de l'étude APS le syndicat réalisera une étude APD permettant d'affiner les coûts et les choix techniques.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer le plan de financement pour l'optimisation du réseau d'éclairage de la rue du Père Adam pour un montant à charge de la commune de 18 225.28 euros

- DIT que la dépense sera proposée lors vote du budget primitif 2023.

Fait à Ornex, le 2 décembre 2022

Le secrétaire de séance,
W. DELAVENNE



Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 2 décembre 2022
Affiché le : 2 décembre 2022

